

CRITERIUM D'AUTOMNE SAISON 2016/2017

19/35 ANS, +35 ANS, +45 ANS, +55 ANS ET MIXTE

CATEGORIES SENIORS OU SENIOR +:

CRITERIUM 19/35 ANS (NES EN 1998 ET AVANT), **CRITERIUM + 35 ANS** (NES EN 1982 ET AVANT)

CRITERIUM + 45 ANS (NES EN 1972 ET AVANT), **CRITERIUM + 55 ANS** (NES EN 1962 ET AVANT)

POULES

1^{ère} Journée : 11 septembre

2^{ème} Journée : 18 septembre

3^{ème} Journée : 25 septembre

4^{ème} Journée : 2 octobre

5^{ème} Journée : 9 octobre

PHASES FINALES du 16 octobre au 13 novembre.

CATEGORIE MIXTE (NES EN 1998 ET AVANT)

Les joueurs inscrits en mixte peuvent aussi s'inscrire dans leur catégorie d'âges.

La rencontre sera constituée d'un simple homme, d'un simple dame et d'un double mixte.

1^{ère} Journée : 9 octobre

2^{ème} Journée : 16 octobre

3^{ème} Journée : 23 octobre

4^{ème} Journée : 6 novembre

5^{ème} Journée : 13 novembre

Phases finales : du 20 novembre au 11 décembre

REGLEMENT :

- Les joueurs doivent être licenciés **2016 et 2017**, la saisie des licences 2017 est ouverte dès le **1^{er} septembre**. Chaque joueur doit être licencié avant la date de la 1^{ère} journée soit le **11 septembre**.
- En Championnat Séniors et Vétérans, un joueur ne peut pas jouer dans deux équipes différentes.
- La composition des poules est faite avec les 2 meilleurs classements, pour les mixtes avec le meilleur homme et la meilleure femme.
- La rencontre comporte 2 simples et un double.

- Format

Les simples sont disputés au meilleur des 3 manches avec application du jeu décisif dans toutes les manches.

Format de Double : Les 2 premiers sets : point décisif à 40A (No Ad).

En cas d'égalité (1 manche partout) la troisième manche est remplacée par le super jeu décisif à 10 points (avec 2 points d'écart).

- Saisie en ligne des feuilles de matchs.

Les feuilles de matchs complètes devront être saisies dans la Gestion Sportive sous 48h par l'équipe visitée. Dans ce cas-là, la feuille de match ne sera pas transmise au Comité.

En cas de réclamation, le feuillet bleu devra être envoyé au Comité le lendemain de la rencontre (cachet de la poste faisant foi).

Article 1 : Le classement 2017 n'est pas à prendre en compte.

Article 2 : Chaque joueur devra être en possession d'un Certificat Médical datant de moins d'un an.

Article 3 : Le JAE s'engage lors de la réception des équipes à contrôler la **licence**, le **classement** et le **certificat médical** de tous les joueurs et la carte d'identité. En cas de litige, c'est le club qui reçoit qui sera pénalisé.

L'engagement est fixé à **18 Euros** par équipe, chèque à l'ordre du CD43 de Tennis.

Tous les forfaits d'équipes seront sanctionnés d'une amende pour le club (forfait une journée 50€, forfait général 100€).

Les inscriptions, ainsi que la composition (nom, prénom, n° licence, le nom et le numéro de téléphone du responsable d'équipe) doivent parvenir **IMPÉRATIVEMENT avant le 1^{er} Juillet 2016** à :

Comité Départemental de Tennis de Haute-Loire

10 rue Jules VALLES

43000 LE PUY en VELAY

Tél : 04 71 57 92 82



Le Comité de la Haute Loire organise, aussi, la phase départementale qualificative de l'Interclubs SENIORS+ de la Ligue d'Auvergne.

Le formulaire d'inscription à cette compétition sera adressé ultérieurement dans les clubs.

La Commission des épreuves/équipes.

CRITERIUM D'AUTOMNE SAISON 2016-2017

Date limite d'inscription 1^{er} Juillet 2016

MIXTE * nés en 98 et avant	19-35 ans * nés en 98 et avant	+35 ans * nés en 82 et avant	+45 ans * nés en 72 et avant	+55 ans * nés en 62 et avant

* Cocher la case correspondant à l'équipe ci-dessous

NOM DU CLUB : _____

N du club : 03 43 0

CATEGORIE : Féminine
 Masculine

Montant de l'inscription : 18€

COMPOSITION DE L'EQUIPE (6 joueurs maximum)

Nom et Prénom	Date de naissance	Classement	N° de licence

Nom du capitaine : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

**Le certificat médical des joueurs est en possession du CLUB
(si négatif à fournir au CD43)**

OUI

NON